


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Déclaration de la CGT

En Kanaky, le dégel du corps électoral est abandonné mais la crise continue

Mercredi 19 juin, la gendarmerie a arrêté 11 des dirigeants du mouvement indépendantiste kanak. Parmi eux, Christian Tein, membre de l'Union calédonienne, souvent présenté comme le dirigeant de la CCAT, qui avait lui-même demandé à rencontrer les enquêteurs pour s'expliquer.

Aucun des interpellés n'a été jugé coupable ; ils sont comme le dit la loi de la République « *Réputés innocents* » et, comme elle le précise, « *l'incarcération est l'exception.* » Elle n'est définie que comme une action de « *privation du droit d'aller et venir* ».

En déportant 7 innocents sur la Métropole, la France utilise de vieilles recettes usées, celles pratiquées avec les militants anticoloniaux des libérations indochinoise et algérienne.

Le gouvernement doit respecter la loi, tous les militants mis en cause doivent être libérés. Les 7 détenus déportés – dont deux sont assignés à résidence en Métropole – doivent rejoindre leur pays : la Kanaky. Les procédés de contrôle des personnes incriminées doivent être privilégiés par rapport à l'incarcération.

La France viole sciemment les observations de l'ONU qui exige la libération du peuple kanak, opprimé depuis 1853, et qui a constaté de nombreuses violations en matière de dignité humaine.

Les soutiens pour l'indépendance de la Kanaky, lors des élections législatives 2024, ont obtenu 82 345 voix, contre 72 979 voix pour les soutiens loyalistes.

En outre, Sonia Backès (Renaissance) a annoncé, en tant que Présidente de la région Sud, la suppression des aides médicales aux plus défavorisés à dater du 15 juillet 2024 ; cela concernera, en très grande majorité, des Kanaks. Cette mesure, tout à fait inacceptable, est basée sur une discrimination raciale et crée une rupture d'égalité de droits.

La CGT apporte tout son soutien à la lutte pacifique du peuple kanak pour son droit à l'autodétermination et qui se soulève contre la politique impérialiste et colonisatrice de la France.

Montreuil, le 26 juillet 2024